

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

# patrimoine.

**patrimoine.orient.bzh**  
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Evènements et historiques](#)
4. Café de Paris et le café en provenance du Cameroun

## Café de Paris et le café en provenance du Cameroun

---



Le Café de Paris situé place Alsace-Lorraine à Lorient jusqu'au 26 janvier 1943 a été complètement détruit par les bombes explosives et incendiaires qui, d'ailleurs, ont abouti à l'anéantissement quasi total de la ville lors de la seconde guerre mondiale.

La famille Mahé est enfin de retour à Lorient après 3 années d'exode à Erigné dans le Maine et Loire entre 1943 et 1946. Après de difficiles et longues négociations avec la municipalité lorientaise de l'époque, elle se réinstalle "en provisoire" place Clémenceau.

Ils aménagent le commerce avec du matériel qu'ils se procurent par l'intermédiaire des "domaines", ou en "occasion" ou qu'il font venir de la région parisienne s'ils souhaitent des produits neufs.

Le Café de Paris ouvre à nouveau le dimanche 2 juin 1946 par un apéritif-concert accompagné de l'orchestre de Pedro Laurent suivi d'un thé dansant.

Du point de vue des marchandises, les commandes et les livraisons se remettent en place petit à petit.

Mais concernant la boisson "café", un "agent prospecteur", Monsieur L. Doceul, de Saint-Pierre Quiberon, représentant la "Société Coopérative des Producteurs et Consommateurs de Café de France et de l'Union Française", dont le siège est à Issoudin, rend visite à Monsieur Mahé en cette période de "reconstruction". Le café, ou le bon café n'est peut-être pas aisé à se procurer ?

Le 20 octobre 1948, Monsieur Mahé signe un bail (n° A 27/M) pour la location d'une parcelle de plantation de café. Celle-ci se trouve à Tombo au Cameroun (Afrique Equatoriale Française).

Cette 1/16e part de plantation équivaut à 169 hectares dont 70 plantés en caféiers. Ce bail a une durée de 2 ans et doit lui permettre de recevoir 50 kg de café par an, chiffre annoncé dans le document publicitaire remis. Je ne vois aucun chiffre spécifié sur les papiers officiels, notamment sur le bail qui tient lieu de titre de propriété !

Ce même jour, Monsieur Doceul remet à M. Mahé un reçu précisant avoir reçu la somme de 2250 francs pour cette location ainsi que les statuts de la Société.

Le document dénommé *bail* est établi en 4 exemplaires et doit être envoyé à Yaoundé, capitale du Cameroun afin de procéder à son enregistrement par l'intermédiaire de Maître Quilichini, notaire dans cette ville. Cette formalité accomplie, un exemplaire du bail est retourné au titulaire de la location, M. Mahé en l'occurrence. Ceci vaut comme *titre de propriété* et lui est renvoyé le 10 mars 1949. Les frais d'enregistrement et de notariat s'élèvent à 550 francs.

Monsieur Mahé a-t-il reçu ensuite son café provenant du Cameroun ?

*Texte : Béatrice Joly\_Hacquard*



## **Horaires d'ouverture des Archives**

### **Hôtel Gabriel**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,**

**du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.**

**02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

### **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)